

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 19/06/2023

Secrétaire de séance : Monsieur POLATOUCHE Antoine

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : TRAVAUX MAISON VALENTIN

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les problèmes de fuites de la toiture de la maison Valentin (location communale).

Il présente devis de l'entreprise A TRAVERS BOIS – Nicolas GALLY pour effectuer les travaux de réparation pour un montant de 400.00 €HT.

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les travaux de réparations de fuites de la toiture de la maison Valentin ;
- **VALIDE** le devis de l'entreprise A TRAVERS BOIS – Nicolas GALLY pour un montant de 400.00 €HT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 26 juin 2023.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

